



Coup de sommeil nucléaire

L'art de la guerre

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 28 février 2017

ilmanifesto.info

Région : [États-Unis](#), [L'Europe](#)

Thème: [Militarisation](#)

Analyses: [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

Le gouvernement Gentiloni a renversé le vote du gouvernement Renzi à l'Onu, en votant en faveur du lancement de négociations pour le désarmement nucléaire ! La sensationnelle nouvelle s'est rapidement diffusée, amenant certains partisans du désarmement à se réjouir du résultat obtenu. Pour avoir des éclaircissements à ce propos, le sénateur Manlio Di Stefano (Mouvement 5 Stelle) et quelques autres ont présenté une question, à laquelle le gouvernement a donné une réponse écrite dans le bulletin de la Commission Affaires étrangères. Elle clarifie la façon dont les choses se sont passées.

Le 27 octobre 2016, pendant le gouvernement Renzi, l'Italie (prenant la file derrière les États-Unis) a voté « Non », dans la première commission de l'Assemblée générale, à la résolution qui proposait de lancer en 2017 des négociations pour un Traité international destiné à interdire les armes nucléaires ; résolution approuvée en commission à une grande majorité. Ensuite, le 23 décembre 2016 pendant le gouvernement Gentiloni, quand la même résolution a été votée à l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Italie a par contre voté « Oui » avec la majorité.

Renversement de la position italienne ? Non, seulement une erreur technique. « Cette erreur -explique le gouvernement dans la réponse écrite- semble avoir dépendu des circonstances dans lesquelles est advenue la votation, à une heure tardive de la nuit ». En d'autres termes, le représentant italien, probablement à cause d'un coup de sommeil, a appuyé sur le bouton erroné.

« L'indication erronée de vote favorable -explique encore le gouvernement- a été ensuite rectifiée par notre Représentation permanente auprès des Nations Unies, qui a confirmé le vote négatif exprimé en première commission ».

Le gouvernement Gentiloni, comme celui de Renzi, considère que « la convocation, en 2017, d'une Conférence des Nations Unies pour négocier un outil juridiquement contraignant sur la prohibition des armes nucléaires, constitue un élément fortement diviseur qui risque de compromettre nos efforts en faveur de désarmement nucléaire ». Avec les pays militairement non-nucléaires de l'Alliance Atlantique, « l'Italie est traditionnellement partisane d'une approche progressive du désarmement, qui réaffirme la centralité du Traité de non-prolifération ». Le gouvernement réaffirme de cette façon la centralité du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, ratifié en 1975, sur la base duquel l'Italie « s'engage à ne recevoir de quiconque des armes nucléaires ni le contrôle sur de telles armes, directement ou indirectement ». Alors qu'en réalité elle viole le Traité, puisqu'elle garde sur son propre territoire, à Aviano (Frioul) et à Ghedi Torre (région de Brescia), au moins 70

bombes nucléaires étasuniennes B-61, pour l'usage desquelles sont entraînés même des pilotes italiens. Ce qu'est l'« approche progressive du désarmement nucléaire » poursuivi par l'Italie est démontré par le fait que dans deux ans environ elle recevra des USA, pour remplacer les actuelles, les nouvelles bombes nucléaires B61-12, largables à distance et avec des capacités pénétrantes anti-bunker. Armes nucléaires de *first strike* dirigées surtout contre la Russie, qui, en rendant plus probable le lancement d'une attaque nucléaire depuis notre sol, l'exposeront encore plus au danger de représailles nucléaires. Le mode concret à travers lequel nous pouvons contribuer à l'élimination des armes nucléaires, qui menacent la survie de l'humanité, est de demander que l'Italie cesse de violer le Traité de non-prolifération et demande en conséquence aux Etats-Unis d'enlever immédiatement toute arme nucléaire du territoire italien et de renoncer à y installer les nouvelles bombes B61-12. Bataille politique fondamentale si, par contagion, l'opposition aussi n'avait pas été touchée par le coup de sommeil, qui assoupit jusque l'instinct de survie.

Manlio Dinucci

Article original en italien :



[Colpo di sonno nucleare](https://ilmanifesto.it/colpo-di-sonno-nucleare/)

Edition de mardi 28 février 2017 de *il manifesto*

<https://ilmanifesto.it/colpo-di-sonno-nucleare/>

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

La source originale de cet article est ilmanifesto.info

Copyright © [Manlio Dinucci](https://ilmanifesto.info), ilmanifesto.info, 2017

Articles Par : [Manlio Dinucci](https://ilmanifesto.info)

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste. Il a une chronique hebdomadaire "L'art de la guerre" au quotidien italien *il manifesto*. Parmi ses derniers livres: *Geocommunity* (en trois tomes) Ed. Zanichelli 2013; *Geolaboratorio*, Ed. Zanichelli 2014; *Se dici guerra...*, Ed. Kappa Vu 2014.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits

d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca